



ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2023

19H00 - Salle des Mariages

Selon l'ordre du jour suivant :

- I. Validation du PV de la séance précédente
- II. Présentation des décisions directes

FINANCES

- III. Revalorisation des tarifs du cimetière
- IV. Décisions modificatives
- V. Tarif de l'ALSH, séjour nature et séjour neige pour les enfants du personnel – année 2024
- VI. Tarification des salles communales (a été présentée en commission fêtes et cérémonies)
- VII. Mise en place de la nomenclature M57 au 01/01/2024 : Règlement budgétaire et financier
- VIII. Mise en place de la nomenclature M57 au 01/01/2024 : Durée des amortissements

ENFANCE ET JEUNESSE

- IX. Délibération autorisant le Maire à signer tout document afférent à la convention territoriale globale (CTG)
- X. Règlement intérieur de la ludothèque municipale
- XI. Prolongation du Projet Educatif
- XII. Renouvellement de la convention de partenariat avec la commune d'Esquerchin pour le Relais Petite Enfance
- XIII. Convention de partenariat avec le CFAG pour l'organisation d'une formation BAFA
- XIV. Renouvellement du marché de réservation de berceaux et prestation d'animation à l'espace petite enfance

VIE SCOLAIRE

- XV. Séjour neige 2024 : point général sur la demande d'aide financière de familles non Lambrésiennes

URBANISME

- XVI. Bilan des acquisitions et des cessions immobilières de la commune pour l'année 2023
- XVII. Ilôt Rue de Douai – Prolongation de la durée de la convention opérationnelle avec l'EPF du 02/02/2016 – signature de l'avenant n° 2 et désignation d'un opérateur.

FONCTIONNEMENT DES SERVICES – RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES et INFORMATIONS GENERALES

- XVIII. Renouvellement de l'adhésion au service énergie collectivités du SCOT
- XIX. Dérogation au repos dominical – Année 2024
- XX. Mise en place du CET au 01/01/2024

Informations

- Loyer forfaitaire proposé à l'évêché pour le logement de M l'Abbé
- Convention signée entre la mairie et la MJC
- Décret inflation du 31 octobre 2023.



Le Maire.

Signé : Caroline SANCHEZ